Nouvelle-Orléans, le 1er octobre 1915.

COMPTES RENDUS

DE

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

Paraissant Tous les Trois Mois

SOMMAIRE

Prix de l'Abonnement, $1.00 par an, payable d'avance,
Le Numéro, 25 Cents.

Siège Social 1009, de la Bâtisse de la Banque Hibernia,
Nouvelle-Orléans.



Nouvelle-Orléans, le 1er octobre 1915.

COMPTES RENDUS

DE

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Athénée Louisianais.

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane.
2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger;
3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société:

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Le cas de conscience.

Jeanjean était un partageux, mais un partageux qui ne s'imposait pas. Dans sa petite philosophie, il s'était dit, qu'il n'est pas nécessaire de proclamer tout haut ses idéés, et, partant de ce principe; la maxime de Proudhon "que la propriété c'est le vol" le flattait singulièrement; il en était même venu à se dire: "le vol c'est la propriété.

Aussi Jeanjean ne se faisait-il pas scrupule de s'approprier le bien d'autrui, pourvu, toutefois, qu'il pût le faire dans l'ombre et sans scandale. Pour lui, le scandale seul, donnait du relief à ce vice, si vice il y avait. Or le scandale pour Jeanjean, c'était la publicité; la publicité qui amène invariablement l'intervention de la justice, chose dont il avait une frayeur mortelle.

Mais ici-bàs, que l'on soit Jeanjean ou n'importe qui, on n'est pas une brute, et l'on a une conscience que picote le remords furieusement. Voilà pourquoi le moins scrupuleux des hommes a, parfois, des scrupules.

Or Jeanjean commencait à douter, sérieusement, que ses théories sur le droit de propriété fussent saines, et il lui venait des scrupules. Ce

doute s'était glissé dans le coeur, et il se décida d'aller voir son curé pour lui expliquer son cas.

Il mit donc pantalon bleu, veste grise et chemise éblouissante de blancheur, et se dirigea vers le presbytère. Il avait si bonne mine, que le physionomiste le plus expert, n'aurait pu découvrir le partageux dans une tenue si distinguée.

Lorsque Jeanjean arriva au presbytère, le curé lisait son bréviaire. Tout ébaubi, il regarda Jeanjean ainsi endimanché, se creusant la tête, pour deviner quel pouvait être le motif de sa visite.

Monsieur le curé, dit Jeanjean avec hésitation, j'ai un doute dans le coeur, et je suis venu vous expliquer mon cas, et vous demander un petit conseil.

(Le curé) . . . . assieds-toi d'abord, Jeanjean, et ensuite tu me contéras cela.

(Jeanjean) . . . . Pensez-vous, monsieur le curé, que n'importe qui peut posséder n'importe quoi, à l'exclusion de tout le monde?

(Le curé) . . . . Quoi? comment?? je ne te comprends pas, Jeanjean.

(Jeanjean) . . . . Je m'explique. Croyez-vous à la propriété absolue?

(Le curé) . . . A la propriété absolue?

(Jeanjean) . . . . Oui, monsieur le curé. Par exemple: vous avez un cochon, monsieur le curé, et vous dites c'est ma propriété. Voilà qui est bien. Mais de quel droit dites vous: ce cochon m'appartient, et pourquoi vous appartient-il plus qu'à moi? Voilà ce que je veux savoir.

(Le curé tout étourdi) . . . . Qu'est-ce que tu me chantes là? Jeanjean. Je dis que ce cochon m'appartient, parce que je l'ai payé de mes deniers. Ton chapeau ne t'appartient-il pas?

(Jeanjean) . . . . Oui, monsieur le curé, parce que je l'ai en ma possession.

(Le curé) . . . . Alors si tu n'en avais pas la possession, il ne t'appartiendrait plus?

(Jeanjean) . . . . C'est justement là d'où vient mon doute, monsieur le curé.

(Le curé) . . . . Alors tu prétends que si Paul s'emparait de ton chapeau, qu'il en deviendrait le propriétaire?

(Jeanjean) . . . . C'est ce qu'il me semble, monsieur le curé.

(Le curé) . . . . Mais alors tu substitues le vol et la violence au droit et à la propriété, malheureux.

(Jeanjean) . . . . Vous croyez, monsieur le curé?

(Le curé) . . . . Comment si j'y crois. Mais c'est l'anarchie que tu prêches là; c'est la désorganisation de la société; mais ce serait la force brutale primant le droit. Si ce que tu dis là est vrai, il suffirait au premier venu de te chasser de chez toi, pour devenir le propriétaire de ta maison. Mais il n'y aurait plus de gouvernement possible, et nous serions pis que des animaux féroces.

(Jeanjean) . . . . Ce droit de propriété est nécessaire alors, monsieur le curé?

(Le curé) . . . . Je crois bien. Sans ce droit-là, nous n'aurions plus qu'à nous réfugier dans les bois, et vivre de glands et de racines comme les porcs.

(Jeanjean) . . . . Ce droit de propriété est-il bien ancien, monsieur le curé

(Le curé) . . . . Aussi vieux que le monde, Jeanjean.

(Jeanjean) . . . . Et qui donc l'a établi, monsieur le curé?

(Le curé) . . . . Que t'importe, si l'on ne s'en souvient pas, et si l'on a toujours respecté ce droit.

(Jeanjean) . . . . Mais s'il a été établi par

les hommes, comment cela peut-il se faire, puisque tout appartient à Dièu?

(Le curé) . . . . Parce que Dieu lui-même a sanctionné ce droit.

(Jeanjean) . . . . Ah! Dieu lui-même?

(Le curé) . . . . Assurément, puisqu'il commande de respecter le bien d'autrui, et de ne convoiter ni l'âne, ni be boeuf, ni la femme du voisin.

(Jeanjean) . . . . Alors celui qui prend la propriété d'autrui, commet une faute?

(Le curé) . . . . Sans doute. Il commet un vol et se damne sans rémission s'il meurt sans avoir restitué l'objet volé, ou sans en avoir donné au moins la valeur au propriétaire. Vois-tu, Jeanjean, la porte du ciel est si étroite, qu'une âme dégagée de tout péché peut, tout juste, y entrer; comment donc entrerait-elle dans le ciel, traînant à sa suite toute un bagage d'iniquités. Jeanjean, l'homme, ici-bàs est sujet aux déceptions et aux douleurs. C'est son lieu d'épreuves. Frappé dès le berceau, il doit s'attendre à se blesser les pieds aux cailloux du chemin qu'il a à parcourir; à déchirer sa robe aux ronces qui bordent la route de la vie. Il vient au monde en pleurant, il en sort en pleurant, et sa récompense se trouve dans un monde

meilleur. Né pour la souffrance et la pauvreté, la pauvreté et la souffrance ne doivent ni l'étonner ni l' abattre. Il ne doit regarder ni à droite, ni à gauche; n'envier personne; respecter le bien d'autrui; remercier Dieu de ce qu'il a, et gagner son pain à la sueur de son front.

(Jeanjean) . . . . A la sueur de son front, monsieur le curé?

(Le curé) . . . . Oui, Jeanjean, à la sueur de son front, et la saveur de son pain n'en sera que meilleure. Il aura la conscience d'avoir rempli son devoir, et cette conscience là, lui rendra le travail plus léger, et lui donnera un sommeil plus profond. Une conscience tranquille, Jeanjean, vaut mieux que toutes les dignités, et toutes les richesses de ce monde.

(Jeanjean) . . . . C'est bien, monsieur le curé, je vois bien que je n'avais pas le sens commun. Dès aujourd 'hui, je vais respecter le bien d'autrui, et gagner mon pain à la sueur de mon front.

Jeanjean sortit du presbytère, l'âme toute embaumée des paroles du bon curé. Tout en marchant, il pensait aux consolantes paroles qu'-il venait d'entendre, et aux bons conseils qu'il venait de recevoir. Quelle brute ai-je été jusqu'à présent, se disait-il; mais je me damnais comme

un chien. Le gros bon sens aurait dû me dire que l'honnête homme doit gagner son pain à la sueur de son front. J'aurais dû savoir que ce qui appartient à autrui ne m'appartient pas, pas plus que mon veston appartient à mon cousin Pierre.

Pendant qu'il soliloquait ainsi, Jeanjean arriva à un endroit où le chemin tournait brusquement dans un sentier dénudé d'arbres, et qui serpentait gracieusement le long d'un pré fleuri. Le gazon courait là épais et vert comme une émeraude, et était étoilé de milliers de petites fleurs blanches, rouges, bleues, de toutes les nuances, semées sur cette verdure, on eut dit, par quelque fée désoeuvrée.

Un parfum capiteux s'exhalait de cette verdure, et l'air en était tout embaumé. La pelouse courait se perdre au pied d'une forêt dont la cîme était dorée des reflets du soleil qui déclinait, tandis que les arbres se détachaient verts et sombres de l'horizon qui s'empourprait. Ce paysage frais et charmant eût émerveillé un peintre. Jeanjean, encore tout ému des paroles du bon curé, admira ce tableau qui avait une forêt pour cadre, le soleil pour décorateur, et le ciel le plus pur pour horizon. Il s'arrêta comme mu par un ressort, et respirant à pleins

poumons, il savoura le parfum de ce gazon étoilé de fleurs. Il semblait perdu dans une douce rêverie.

Tout-à-coup, son regard se porta sur une touffe d'herbe épaisse qui s'élevait saillante de ce tapis de verdure, et son coeur se prit à battre à tout rompre. Tapi dans cette touffe d'herbe, se trouvaït un petit cochon blanc comme du lait, frais et dodu comme un poupon, et qui dormait du sommeil de l'innocence.

Jeanjean détourna la tête, car, malgré lui, ses mauvais instincts revenaient au galop, et le souvenir du bon curé s'évanouissait de son coeur. L'honnête Jeanjean de tantôt redevenait le partageux incorrigible. La tentation la plus terrible le secouait, et éparpillait ses bonnes résolutions aux quatre vents du ciel. Sa conscience était aux prises avec ses mauvais instincts.

Il faut être honnête homme et gagner son pain à la sueur de son front, disait sa conscience.

La bonne bourde, ripostaient ses mauvais instincts, Tu es assez niais pour croire aux bétises qu'on te débite. Tu ne vois pas que ce sont propos de ceux qui ne travaillent pas et qui ont tout en abondance; de ceux qui ont peur

qu'on leur prenne leur superflu, et qui ne tendent jamais la main aux malheureux.

Ne crois pas cela, disait sa conscience, respecte le bien d'autrui. L'accomplissement d'un devoir vaut mieux que toutes les richesses et toutes les dignités de ce monde.

Envoie promener cette radoteuse, criaient encore ses mauvais instincts; quand tu auras été misérable toute ta vie, et que les autres auront vécu comme des princes, buvant les meilleurs vins, savourant les mets les plus délicats, portant les plus beaux habits, et jouissant de toutes les joies de ce monde, en seras-tu plus avancé? Tu mourras, et quand passera ton cercueil dans un mauvais fourgon accompagé d'un croquemort, ces favorisés de la fortune diront en haussant les épaules: c'est cet imbécile de Jeanjean qui passe; Jeanjean l'honnête homme qui est mort de faim. Et ce sera là ton oraison funèbre, tandis que la fosse se renfermera sur toi, et que les vers du tombeau se disputeront les lambeaux de ta chair. Envoie promener ta conscience, empoigne ce petit cochon, et fais le cuire à la broche. Personne ne te voit et tu ne cours aucun risque.

Ainsi tiraillé à droite par sa conscience, et à gauche par ses mauvais instincts, Jeanjean,

comme étourdi, demeurait perplexe et ne savait que faire, quand, tout-à-coup, dans sa petite philosophie, il trouva moyen de concilier sa conscience avec ses mauvais instincts. Il se dépouilla de son veston et de son chapeau, et s'avança résolument vers le petit cochon. Réveillé en sursaut et tout effrayé, celui-ci se mit à fuir. Son instinct l'avertissait qu'il courait un grand danger.

Alors commenca une course impossible à décrire. Tout disparut devant Jeanjean, pelouse étoilée de mille fleurs, soleil dorant la cime des grands arbres, horizon pourpre bordé d'un rideau vert. Il ne voyait que le petit cochon qui fuyait devant lui, et qui décrivait des courbes savantes et des zigzags impossibles pour éluder la poursuite de son ennemi. Mais hélas! l'animal si blanc et dodu perdait du terrain à chaque pas, et Jeanjean l'eut bientôt capturé.

Jeanjean porta la main à son front; son front était sec, et pas la moindre goutelette de sueur y parlait. Ceci ne faisait pas son affaire. Il lacha prise; le petit cochon se mit à fuir de nouveau avec la rapidité du vent, et la course recommença. Jeanjean dont l'ardeur diminuait, courait moins vite, et la poursuite dura plus longtemps. Il réussit cependant à se saisir de sa

proie une seconde fois. Il ne transpirait pas plus que la première fois.

Diable, se dit-il, ce n'est pas mince affaire que de gagner son pain à la sueur de son front. Il lacha prise une seconde fois, et la peur donnant des ailes au petit animal, la course recommence haletante, effrenée. Lorsque Jeanjean se saisit de sa victime de nouveau, il poussa un soupir de satisfaction, la sueur ruisselait sur son front.

Monsieur le curé ne pourra pas dire, pensa-t-il, que je ne l'ai pas gagné à la sueur de mon front, et content, et la conscience tranquille, il regagna son logis d'un pas léger et joyeux.

1915, Cinclare, Lne FELIX VOORHIES.

Cueilletes littéraires.

Une de nos lauréates des plus distinguées a bien voulu nous faire parvenir quelques-unes de ses cueilletes littéraires. Nous sommes encore sous le charme de ces pièces si intéressantes et nous nous hâtons de les publier afin de permettre à nos lecteurs et surtout à nos lectrices de goûter le même plaisir que nous y avons trouvé.

Les Abandonnés.

Je ne sais rien qui soit plus triste
Que ces vieux tombeaux délaissés,
Où jamais ne vient le fleuriste,
Et que la mousse a tapissés.

Ailleurs le buis correct s'étale
Autour d'un parterre de fleurs;
On a lessivé chaque dalle,
Renoirci l'épitaphe en pleurs.

Témoignant d'un culte fidèle
Pour l'âme de celui qui dort,
A tous les angles, l'immortelle
Rajeunit ses couronnes d'or.

Le râteau dans l'étroite allée
Fait ses hachures au gravier,
Et c'est un charmant mausolée
Que tout vivant doit envier.

Ici, la grille en fer rouillée
Oblique sur ses pieds boiteux,
Encadre une pierre écaillée
Où s'émiette un Ci-gît douteux.

Sous le lichen gris qui dévore
Les derniers secrets du passé,
A peine l'on déchriffe encore
Quelque nom bientôt effacé.

Fuyant les tombes contiguës
Où sommeille un hôte nouveau
Les chardons mêlés aux ciguës
Poussent aux fentes du caveau.

Les feuilles mortes, manteau sombre,
A quelques pas des gazons verts,
Dans le jardinet qui s'encombre,
Font un fumier tous les hivers;

Et, coiffant une urne qui penche,
Un rouleau de foin tout pourri
Rappelle la couronne blanche.
Présent d'un coeur endolori.

Qui donc es-tu, pauvre poussière,
O mort qui n'es plus visité,
Etre obscur, couché sous la pierre
Où mon pied distrait s'est heurté;

Femme, enfant, fillette ou jeune homme,
Qui que tu sois qui meurs si bien,
Et dont nul n'interrompt le somme
Par un tendre et long entretien.

Qui me dira tes destinées?
Le temps est long, les deuils sont courts!
On t'a pleuré: combien d'années?
Combien de mois? Combien de jours?

Adressant vers toi leur pensée
Qu'emportent des courants subtils,
Ceux qui t'aimaient, cendre glacée,
Peut-être au loin voyagent-ils?

Peut-être n'as-tu plus personne
Pour poser ici les genoux:
Ce que le marbrier maçonne
Dure encore trop longtemps pour nous!

Est-ce l'oubli? L'indifférence?
Et les morts sont-ils condamnés
A connaître cette souffrance
De se sentir abandonnés?

Dans ta tombe déserte et nue,
Du moins ma prière descend.
Repose en paix, âme inconnue,
Reçois le salut du passant.

L'Ecole.

Dans un village, au bord du chemin, sur un banc,
Grave sous sa pelisse et son haut bonnet blanc,
Une vieille qui rêve au soleil, est assise;
Auprès d'elle, une enfant l'examine, indécise,
Et semble ruminer au fond de son cerveau,
Quelque dessein profond, téméraire et nouveau.
Elle vire alentour, se consulte, s'arrête,
Hésite encore; enfin, hochant sa jeune tête,
Elle avance, et d'un air assuré, bravement:
La tirant par la manche et par le vêtement:
 ''Grand 'mère, lève-toi!
 — Que me veux-tu, petite?
Dit l'aïeule, et pourquoi me lever?
 — Allons vite!
Reprit l'enfant, je veux t'emmener: il est tard!''
La vieille sur l'enfant fixa son clair regard,
Et sourit:'' Où veux-tu me conduire?
 — A l'école!
 — A l'école?
 — Oui c'est dit. Tous les jours.
 — Es-tu folle?
Que veux-tu que j'y fasse à mon âge? On dirait
Que je tombe en enfance, et l'on se moquerait.
Veux-tu qu'à mes dépens chacun s'en vienne rire?''
 Mais l'enfant:
''Non, suis-moi. Je veux t'apprendre à lire.
Je sais déjà, grand'mère, et ce n'est pas bien long.
Je le veux. Viens. L'école est tout près. Pourquoi donc
Les vieux n'y vont-ils pas, puisque c'est pour apprendre?''
La femme regarda l'enfant, sans la comprendre.
Celle-ci tiraillait l'aïeule par le bras:
''On épelle d'abord les lettres — tu verras —
Sur de grands tableaux noirs; pendus à la muraille;
Puis . . . .
Mais je ne ferai, mon enfant, rien qui vaille;
La mémoire me manque, et je n'ai plus mes yeux.
Tu ne songes donc pas qu'ils se font déjà vieux!
Pour tricoter tes bas, j'ai besoin de lunettes,
Et mes conceptions ne sont plus assez nettes.
Ce qu'on dit aujourd 'hui, je l'oublîrai demain.
— Je ne t'ai jamais vu de livre dans la main,

Grand' mère, sur ton banc, sans rien faire et rien dire,
Tu restes tout le jour, tristement. Il faut lire!
Le livre que je lis, comme à moi, te plaira;
Et, si tu veux dormir, cela t'endormira.

Tu pourras suivre aussi la messe, le dimanche,
Dans le vieux paroissien que j'ai vu sur la planche;
Et, quand on lira haut, toi, tu liras aussi tout bas.
Enfin, c'est mon idée, et l'on ne rira pas!

Et l'enfant, obstinée à sa sainte chimère,
Sans vouloir de raison, répétait: "Viens grand'mère."
Et, tandis qu'une main l'attirait, l'autre main
Montrait, d'un geste ardent et sacré, le chemin!

O naïve ferveur!.volonté magnanime!
Oh! des devoirs nouveaux, pressentiment sublime!
Qui, quand l'homme a besoin de ces enseignements,
Les plus humbles d'esprit s'éveillent instruments.
Toute main peut semer la graine salutaire,
Et parfois l'on entend sortir-touchant mystère!—
Comme du ver luisant monte à nous la clarté,
Des lèvres des petits la grande vérité.

L'Académie Des Femmes.

Nous sommes, paraît-il, menacés d'une sixième Académie: celle des femmes. L'idée en a été lancée par la **Revue des Français** qui a interrogé sur la possibilité de ce projet les membres des diverses branches de l'Institut. Maintes notabilités des sciences, des lettres et des arts ont répondu favorablement; citons MM. Claretie, Faguet, Hervieu, prince Roland Bonaparte, Welschinger, Ribot, Monod, Carolus-Duran, Marqueste, etc.

Ces académiciennes seraient au nombre de quarante, comme leurs collègues du sexe fort — et la première élection serait faite par les membres réunis des cinq Académies, ce qui est chose des plus sensées — après quoi la nouvelle société se recruterait elle-même.

J'avoue que cette Académie féminine me séduit infiniment, et que je trouve ce projet de beaucoup plus raisonnable que celui de faire entrer des femmes à l'Académie Française. Il résultait de ce mélange des bas-bleus avec les habits verts une salade, si j'ose dire, parfaitement déplaisante qui répugnait à toutes les personnes de goût et de bon sens.

L'Académie des Femmes supprime tous les obstacles, fait disparaître toutes les difficultés de candidature de réception, de travail commun, aplanit une situation qui devenait de plus en plus inextricable, sans cesser d'être injuste pour la quantité de femmes de talent, voire même de génie, que nos temps ont l'honneur et la gloire de compter.

Car, enfin, c'est effrayant ce que notre pays compte aujourd'hui de femmes de la plus grande valeur — et pour lesquelles, s'il faut vous dire le fond de ma pensée, je donnerai bon nombre

d'académiciens actuels. On n'a, vraiment, que l'embarras du choix.

A ce propos même, c'est avec stupéfaction que j'ai lu, l'autre jour, dans le **Petit Monégasque,** sous la signature de mon excellent confrère Jules Lermina, ces lignes extraordinaires:

" . . .Cette idée de nommer d'un coup une fournée de quarante académiciennes a quelque chose d'enfantin. Elle constitue même une impossibilité. Car . . . on n'a pas sous la main quarante femmes de génie, ni même de talent. Je ne veux nommer personne, mais je vous défie de dresser une liste de quarante illustrations méritées".

Ma foi, je me pique au jeu — et je relève le défi de M. Jules Lermina. Nous allons bien voir s'il n'y a pas en France quarante femmes appartenant aux arts, aux sciences ou aux belles-lettres, qui vaillent la peine qu'on songe à former pour elles une Académie féminine.

Dans les sciences, il a d'abord deux très grandes femmes: Mme Curie, Mme Dieulafoy. . Je n'insiste pas sur les mérites de cette remarquable chimiste, de cette exploratrice notoire; ils sont connus de tous.

Dans les lettres, voyez-vous de meilleurs chroniqueurs que Mme Séverine, que Mme

Marguerite Durand, que Mme Bulteaux qui se dissimule au **Figaro** sous le nom de **Fœmina,** dans le roman, sous le pseudonyme de Jacques Vontade.

Connaissez-vous aujourd'hui de meilleurs poètes que Mme de Noailles, Mme Delarue-Mardrus, Mlle Valentine de Saint-Point, Mlle Dortzal, Mme Edmond Rostand (Rosemonde Gérard), Mme Hélène Picard? . . . Pour mon humble part j'estime encore que Mme Catulle-Mendès a signé quelques pièces qui ne dépareraient point la plus somptueuse des anthologies lyriques.

Pour le théâtre, on a récemment porté aux nues les **Affranchis,** de Mlle Lenéru, mais Mme Louise Cruppi, femme du ministre, a prouvé, il y a deux ans, au Théâtre-Antoine, qu'elle avait un sens dramatique des mieux développés, ainsi que Mme Fred Grésac, avec la **Passerelle,** écrite avec Francis de Croisset. Puisque nous en sommes au théâtre, croyez-vous que Mmes Sarah-Bernhardt, Bartet, Georgette Leblanc-Maeterlinck ne feraient pas bellement figure dans la plus intellectuelle des assemblées. Et Mmes Réjane et Yvette Guilbert balancent fort bien le valeur cérébrale de tel et tel Académi-

cien desquels, à l'instar du bon Montaigne, "je ne scays plus le nom . . . "

Dans le domaine du roman, vous rappellerai-je les noms de Mmes Marcelle Tinayre et Daniel Lesueur, de Mmes Alphonse Daudet et Georges de Peyrebrune? . . . Vous répéterai-je ici tout le bien que je pense de la très étonnante Collette Willy — qui ne s'accoutumera jamais, cette " vagabonde" à avoir du génie! — de Mme de Régnier (Gérard d'Houville), de Mme R. Gaston-Charles qui signa **La Dame à la Licorne** de Judith Cladel, de Mme Camille Pert. . . . Et je m'en voudrais à tout jamais d'oublier le nom de Mme Rachilde qui, en plus d'un grand romancier, est encore l'un des critiques littéraires les plus lucides, le splus pénétrants de ce temps.

Je n'ai pas lu **Marie-Claire** de Mme Marguerite Audoux — mais que cette couturière-écrivian apprenne ici qu'elle a conquis les suffrages de nom cher grand ami Maurice Maeterlinck; et que, de ce fait, les miens sont superflus.

Comme l'on n'accepte point davantage les femmes à l'Académie des Beaux-Arts qu'a l'Académie des Sciences, c'est évidemment à l'Académie des Femmes que ce très grand

peintre, Mlle Dufau, que ce très surprenant sculpteur, Mlle Claudel, devraient trouver asile.

Ceci nous fait déjà trente-trois femmes qui réunissent les mérites les plus divers, les plus réels. Il nous en reste encore sept à trouver. Ces sept-là constitueront, si vous le voulez bien, dans la nouvelle Académie le "parti des duchesses"; vous serez sans doute de mon avis, quand vous saurez que je l'ai ainsi virtuellement constitué: Mmes les duchesses d'Uzes et de Rohan, toutes les deux écrivains et poètes, femmes d'influence et de bien, ainsi, d'ailleurs, que Mmes Lucy Félix-Faure-Goyau et Yvonne Sarcey. . . . La très éminente Mme Juliette Adam a sa place naturellement marquée dans cette chatoyante assemblée, ainsi que la très spirituelle Mme Gyp (comtesse de Martel, née Mirabeau) qui sera tout heureuse j'en suis sûr, de trouver à ses côtés la bonne romancière Mme Marie-Anne de Bovet.

Voici donc composée notre féminine Académie. . . Et vous pourriez, très judicieusement, me faire remarquer que mon choix, très arbitraire, aurait pu fort bien s'arrêter sur ces possibles **outsiders**: Mmes Myriam Harry (est-elle Française?), Jean Bertheroy, Jeanne Landre, d'Ulmès, Marie Huot, Aurel, la comtesse de

Montgomery, Mmes Mesureur, Gabrielle Réval, etc. — et je m'arrache les cheveux de désespoir en pensant qui j'aurais pu oublier Mme Ernesta Stern qui a signé "Maria Star" des œuvres qui feraient beaucoup d'honneur à tel ou tel des académiciens dont, tout à l'heure, je confessai piteusement ne plus me recorder le patronyme.

Eh bien! Monsieur Lermina, qu'en pensez-vous, de ma liste? Ai-je relevé votre défi d'une façon qui vous agrée? . . . . Considérez-vous toujours comme une impossibilité le fait d'élire d'un coup quarante académiciennes de talent, voire de génie? . . . . Allons, mon cher confrère confessez loyalement votre fol aveuglement avant que la renommée ne vous apporte les échos joyeux de la plus certaine des défaites!. . .

GEORGES MAUREVERT.

Correspondance.

Nous publions ci-après deux lettres que nous avons reçues dernièrement et qui nous ont fait un très vif plaisir. Nous sommes enchantés de pouvoir constater une fois de plus que nos lauréates ne nous oublient pas. En plus ces deux lettres montrent combien nos femmes louisi-

anaises ont su conserver si bien cet art français, l'art épistolaire.

Monsieur,

Le dernier "Comptes Rendus de l'Athénée Louisianais" vient de m'être remis une autre fois. Vous êtes, vraiment, trop aimable et trop bon de garder ainsi mon souvenir. Je ne sais comment vous remercier de vos constants envois, et je me reproche souvent de ne pas mieux reconnaître vos gracieusetés, mais tout de suite, prise par les urgences environnantes et pressantes de ma profession, je me rassure à la pensée que vous savez bien que je suis de l'âge où l'on a perdu son activité, où l'on prend sa retraite, et que vous comprenez, m'excusant alors, que mon absence des réunions, auxquelles m'appellent vos charmantes invitations, n'est que le résultat de l'ordre de la nature. Néanmoins, le coeur plein, j'ai déterminé que mon congé ne s'écoulerait point, cette fois, sans que je vous dise le plaisir que vous me faites goûter, monsieur le président, au moyen de la publication de l'Athénée, à me retrouver encore, cependant, parmi vous, par une vue de l'esprit.

C'est le besoin de vous exprimer ma gratitude à cet égard, qui justifie ces lignes, pas trop indiscrètes. Je vous serais obligée de les communiquer à ces messieurs de l'Athénée, si vous le jugez opportun.

J'ai senti vivement, au loin et dans le silence, les grands deuils de votre société, que j'ai vu naître et à laquelle je demeure très attachée. Bien sensible m'a été la mort de votre très regretté président; quelle triste disparition! Ce qui soulage du vide qu'a causé cet appel du bon Dieu, c'est la pensée que vous le remplissez. Veuillez accepter cette tardive expression de condoléance et de félicitation, en même temps.

J'y ajoute mes meilleurs souhaits pour vous, personnellement, et pour l'Athénée. Je suis convaicue que votre présidence lui portera bonheur.

En parcourant mes cueillettes littéraires, méconnues depuis longtemps, faute de temps, j'ai rencontré trois petites pièces qui ne se ressemblent guère. Elles m'ont beaucoup intéressée, chacune dans son genre, et disent tant, il me semble.

J'ai le sans-façon de vous les envoyer: elles sont probablement connues de vous, dans ce cas, jetez-les au "panier" et pardonnez-moi.

Je termine en vous remerciant de nouveau, vous priant, monsieur, d'accepter mes respectueuses et cordiales salutations.

ERMANCE ROBERT.

Monsieur Bussière Rouen,
Président de l'Athénée Louisianais,
Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

J'ai un essai sur Paul Bourget que je serais heureuse de vous envoyer pour votre journal, si vous le désirez.

Je prends la liberté de joindre à ma lettre deux petits souvenirs français qui, je le sais d'avance seront bien accueillis.

Connaissant l'intérêt que vous portez à la langue française, je vous dirai que j'ai organisé trois Club français à Spokane et que je me suis inspirée de votre bonne initiative pour cela.

Le Cercle des dames comprend trente-cinq membres; celui des jeunes filles quinze et celui des fillettes trente: avec le montant des cotisations, nous commençons une bibliothèque française.

Si quelque bon vent poussait un des membres

de l'Athénée Louisianais dans ces parages, je serais heureuse de leur montrer mon travail et de leur faire prendre la part qu'ils méritent dans mon succès.

J'ai aussi une excellente méthode et de bons livres pour enseigner le français; si cela peut intéresser les écoles à la Nouvelle-Orléans, je me ferais un plaisir d'envoyer un spécimen. Il y a, depuis le plus simple vocabulaire, jusqu'aux livres pouvant servir à l'école supérieure.

Veuillez agréer, monsieur, pour vous et tous les membres de l'Athénée Louisianais, mes sentiments distingués.

MARGUERITE DUPORT.

Monsieur Bussière Rouen,
Président de l'Athénée Louisianais,
Nouvelle-Orléans.

Les Médaillés de l'Athénée Louisianais.

Année 1915.

Grande médaille d'or et prix en espèces de $50.00,

Mme Héloïse Hulse Cruzat, veuve de J. W. Cruzat,

Médailles d'or,

Ecole de l'Union Française,

Mlle Carrie Grunewald,

Ecole de la Société Française du 14 juillet,

Médailles de vermeil,

Ecole supérieure des Garçons Warren Easton,

Edward Macon Edmondson,

Ecole supérieure des Jeunes Filles Sophie B. Wright,

Mlle Anna Frotscher Koch,

Ecole supérieure des Jeunes Filles Esplanade Avenue,

Mlle Edith Marie de Boisblanc,

Médailles d'argent,

Données, aux vingt écoles où le français est enseigné sous les auspices de l'Alliance Franco-Louisianaise,

Emma Douglass,
Alice Newsham,
Noémie Beekley,
Angèle Petrovich,
Charlotte Michel,
Marion Font,
Thérèse Ormond,
Ruby Williford,
Katie Bacas,
Sarah Rosenthal,
Jerome Bowling,
Stella Feuillan,
Edgar Dauphin,
Elizabeth Craig,
Louise Wallace,
Antoine Fabre,
Hilda Villarubia,
Gladys Dickson,
Belle Alexandre,
Anita Simonds.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

(Groupe de l'Alliance Française.)

Concours de 1915-1916

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

1815, 1915—Comparaison.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1916 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de $50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une

marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des men-

tions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 1009 de la Banque Hibernia, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,

LIONEL C. DUREL.





